

Baccalauréat en droit

Téléphone : 514 987-3623
 Courriel : bac.droit@uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
8308	Baccalauréat en droit	Bachelier en droit, LL.B.	98

Trimestre(s) d'admission	Automne Hiver
Contingent	Programme contingenté
Régime et durée des études	Offert à temps complet et à temps partiel
Campus	Campus de Montréal

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en droit a pour objectif socio-économique la formation de juristes qui seront préoccupés de justice sociale. À cette fin, ces juristes pourront intervenir largement à la promotion et à la défense des droits des personnes, des peuples autochtones et des groupes (organismes communautaires, syndicats, comités de citoyens) qui poursuivent des objectifs de développement à caractère économique, environnemental, social et culturel. Ces juristes pourront le faire, du local à l'international.

À cette fin, le programme poursuit les objectifs spécifiques suivants :

1. L'acquisition par l'étudiant d'une connaissance des concepts, des règles et des principes fondamentaux du droit qui lui assure une bonne formation générale et une connaissance particulière de secteurs d'interventions privilégiés par l'objectif socio-économique du programme. L'étudiant doit être capable de bien repérer les règles de droit, de les analyser et d'en faire la synthèse;
2. Le développement chez l'étudiant d'une capacité d'analyse critique du droit. L'étudiant doit être capable de questionner les règles de droit, d'en percevoir les dimensions historiques, politiques et socio-économiques et d'en comprendre les fondements et les fonctions dans la société;
3. La maîtrise par l'étudiant d'habiletés pratiques qui lui permettront d'utiliser adéquatement le droit dans le traitement de problèmes concrets. L'étudiant doit être capable de bien qualifier juridiquement les problèmes qui lui sont posés, d'identifier les règles de droit applicables, d'en mesurer l'impact en regard des intérêts en jeu et des résultats désirés, de proposer des solutions appropriées, de structurer une argumentation qui les sous-tende et d'en faire l'exposé de façon écrite et orale.

Pour atteindre ces objectifs, le programme utilise une pédagogie qui repose sur des activités où l'étudiant est amené à jouer un rôle très actif dans sa formation (lectures préparatoires aux cours, questions et discussions pendant les cours ou en ateliers d'encadrement, travaux de cas pratiques et d'analyses jurisprudentielles, activités cliniques et de recherche) et il privilégie le travail d'équipe comme mode d'apprentissage.

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté.

Automne : 162

Hiver : 50 (bases DEC et Études universitaires seulement).

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver pour les bases DEC et Études universitaires.

Admission au trimestre d'automne seulement pour les bases Expérience et Études hors Québec.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes: l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Méthode et critères de sélection - Base DEC

Sélection : 100 %

- Cote de rendement (Cote R)

Base expérience

Le nombre de places réservées aux candidats de cette base est fixé à 8 lorsque l'attribution au prorata de la base d'admission n'accorde pas au moins 8 places aux candidats en provenance de cette base.

Admission sur cette base au trimestre d'automne seulement.

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir occupé pendant au moins 2 ans un poste ou une fonction rémunéré ou non dans l'une ou l'autre des sphères d'activités suivantes:

- défense et promotion des droits des personnes ou des groupes visés par les objectifs du programme,
- travail périphérique à l'exercice des professions juridiques, à l'administration de la justice; à titre de technicien juridique ou autrement,
- administration et application des lois, réforme législative ou réglementaire au sein d'un organisme du secteur public ou parapublic,

- à titre de membre élu d'une assemblée législative ou d'un conseil municipal ou encore à titre d'administrateur d'une entité de droit public, et être en mesure d'en faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission.

Méthode et critères de sélection - Base expérience

Présélection : 100 %

- Test de scolaptitudes : 100 %

Un résultat minimal à ce test peut être exigé.

Les candidats ayant obtenu les meilleures notes au classement de la première étape seront convoqués à la deuxième étape.

Sélection : 100 %

- Entrevue : 75%

- Test de scolaptitudes : 25%

Le seuil de réussite à l'entrevue est fixé à 75%. Un candidat qui n'obtient pas 75% à l'entrevue ne peut être admis au programme, et ce, peu importe les résultats qu'il a obtenus au test de scolaptitudes.

Lors de l'entrevue, l'évaluation du candidat sera faite en fonction d'un ensemble de critères, chacun ayant une importance égale, parmi lesquels son cheminement, ses objectifs, son ouverture au monde, son ouverture d'esprit, sa culture générale, sa culture sociopolitique, son implication sociale, ses qualités intellectuelles et ses qualités de communication.

Base expérience pour l'admission des candidats autochtones

Les Inuits et les membres des Premières Nations peuvent demander que leur candidature soit considérée dans cette catégorie particulière.

- Places disponibles (en sus du contingent) : 4
- Admission au trimestre d'automne seulement.

Pour se prévaloir de cette catégorie, le candidat doit satisfaire aux conditions générales suivantes :

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir occupé pendant au moins l'équivalent de 2 ans une fonction ou un poste, rémunéré ou non, dans l'une ou l'autre des sphères d'activités suivantes :

- défense et promotion des droits des personnes ou des groupes visés par les objectifs du programme;
- travail périphérique à l'exercice des professions juridiques, à l'administration de la justice; à titre de technicien juridique ou autrement;
- administration et application des lois, réforme législative ou réglementaire au sein d'un organisme du secteur public ou parapublic,
- à titre de membre élu d'une assemblée législative ou d'un conseil municipal ou encore à titre d'administrateur d'une entité de droit public,
- expérience au sein d'un conseil de bande ou implication auprès d'une organisation desservant une ou des communautés autochtones.

Le candidat, doit être en mesure de fournir des attestations écrites confirmant cette expérience au moment du dépôt de la demande d'admission.

Le candidat devra soumettre les documents suivants :

- Une preuve de diplomation d'études secondaires.
- Un texte rédigé par le candidat, d'un maximum de trois (3)

pages (interligne simple, caractères 12 points) qui présente : 1) son lien avec sa communauté autochtone d'appartenance ou à sa nation et son engagement envers celle-ci, 2) ses expériences d'implication sociale ou professionnelle et 3) les raisons pour lesquelles il veut poursuivre des études en droit.

- Des attestations de l'équivalent de deux (2) ans d'expérience. Les attestations devraient contenir l'information suivante : le nom de l'organisation, de l'association ou de l'employeur; la nature des activités de l'organisation, du service ou de l'entreprise; le type de travail exécuté et le titre précis de la fonction ou du poste occupé; la durée des fonctions ou des emplois occupés; le nombre d'heures travaillées par semaine; la nature des activités du candidat et ses tâches les plus importantes. Les attestations d'expérience doivent, dans la mesure du possible, être fournies sur une feuille en-tête, et doivent être signées par le ou la responsable de l'organisation ou de l'association, ou par l'employeur, selon le cas.
- Un curriculum vitae. Le curriculum vitae ne peut pas remplacer les attestations écrites d'expérience.
- Deux lettres de recommandation de personnes qui peuvent témoigner de la motivation et de l'expérience du candidat. Ces lettres peuvent provenir de personnes autres que celles qui ont signé les attestations d'expérience.

Sélection :

- Dossier : 50%
- Entrevue : 50%

Les dossiers d'admission des candidats autochtones doivent être envoyés à l'adresse suivante :

À l'attention de l'agent(e) de gestion aux études

Programme de Baccalauréat en droit

Département des sciences juridiques

Université du Québec à Montréal

Pavillon Thérèse-Casgrain, local W-2030

Case postale 8888, Succursale Centre-Ville

Montréal, Québec

H3C 3P8

Du soutien pour la préparation du dossier de candidature ainsi que pour toute demande d'information supplémentaire est disponible. Pour toute information, veuillez communiquer avec :

bac.droit@uqam.ca

514 987-3623

Base études universitaires

Avoir réussi un minimum de 30 crédits de niveau universitaire dans un même programme au moment du dépôt de la demande d'admission.

Méthode et critères de sélection - Base universitaire

Présélection : 100 %

- Dossier académique

Calculé selon le scénario le plus avantageux pour le candidat parmi les suivants, soit :

- sur l'ensemble des études universitaires suivies;
- sur les cours suivis dans le cadre d'un diplôme de maîtrise ou de doctorat ou l'équivalent, si ce diplôme a été obtenu au moment du dépôt de la demande d'admission;
- sur les cours suivis dans le cadre d'un diplôme universitaire de premier cycle (mineure, certificat, majeure ou baccalauréat) ou l'équivalent, si celui-ci a été obtenu au cours des trois dernières années.

Ce dernier scénario ne permet toutefois pas de prendre en considération un diplôme comprenant en majorité des cours suivis à l'origine dans le cadre d'un autre programme de premier cycle comportant plus de crédits.

Dans tous les cas, pour chacun des scénarios disponibles, chacun des cours inscrits au programme du candidat contribue au calcul de la moyenne cumulative, ce qui inclut, le cas échéant, les cours de niveau universitaire non contributoires à la moyenne cumulative (p. ex., à l'UQAM la notation H); malgré ce qui précède, les cours dont la notation utilisée n'a pas de valeur chiffrée définie au barème de notation (p. ex., à l'UQAM, les notations S et K) ne contribuent jamais au calcul de la moyenne cumulative.

Les candidats ayant obtenu les meilleurs résultats au classement de la présélection sont convoqués à la sélection.

Sélection : 100 %

- Dossier académique (25 %)
- Entrevue (75 %)

Lors de l'entrevue, l'évaluation du candidat sera faite en fonction d'un ensemble de critères, chacun ayant une importance égale, parmi lesquels son cheminement, ses objectifs, son ouverture au monde, son ouverture d'esprit, sa culture générale, sa culture sociopolitique, son implication sociale, ses qualités intellectuelles et ses qualités de communication.

Base études hors Québec

Admission sur cette base au trimestre d'automne seulement.
Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Méthode et critères de sélection - Base études hors Québec

Sélection : 100 %

- Dossier académique

Régime et durée des études

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

1- Les 20 cours suivants (59 crédits) :

Série 2000

- JUR2502 Introduction à l'étude du droit (1 cr.)
- JUR2503 Introduction aux fondements du droit
- JUR2504 Méthodologie de la recherche juridique I
- JUR2517 Théorie générale des obligations
- JUR2518 Droit des biens et de la propriété
- JUR2522 Droit constitutionnel
- JUR2524 Droit des personnes et des familles (4 cr.)
- JUR2526 Droit social
- JUR2531 Droit administratif
- JUR2536 Droit pénal
- JUR2562 Droit de la responsabilité civile

Série 3000

- JUR3503 Droit international public
 - JUR3506 Droit des rapports collectifs de travail
 - JUR3511 Droit judiciaire I
 - JUR3521 Droit des affaires I
 - JUR3526 Droit de la preuve civile et administrative
 - JUR3530 Interprétation des lois
 - JUR3536 Approfondissement du droit des obligations
- Note : L'étudiant ne peut s'inscrire à des cours de la série 3000 qu'après avoir obtenu 24 crédits de la série 2000.

Série 4000

- JUR4516 Méthodologie de la recherche juridique II
- JUR4520 Droits et libertés de la personne

Note : L'étudiant ne peut s'inscrire à des cours de la série 4000 qu'après avoir obtenu 41 crédits, dont 35 obligatoires.

2- 27 crédits choisis de la façon suivante (27 crédits) :

De zéro à douze crédits de cours choisis parmi les suivants :

Série : approche pratique, clinique et intervention socio-juridique

- FPD5000 Activité de simulation des Nations Unies
 - JUM440X Activités juridiques appliquées
 - JUM450X Tribunal-école
 - JUM463X Concours interuniversitaire
 - JUM466X Concours interuniversitaire (6 cr.)
 - JUM4810 Stage I
 - JUM4820 Stage II
 - JUM5010 Clinique de droit international des droits de la personne I
 - JUM5020 Clinique de droit international des droits de la personne II
- Note : L'étudiant peut s'inscrire à des cours de la série approche pratique après avoir obtenu 41 crédits, dont 35 obligatoires. Pour s'inscrire à des cours de cette série, l'étudiant doit avoir reçu préalablement l'autorisation de la direction du programme.

De 15 à 27 crédits choisis parmi les suivants, dont au moins neuf crédits choisis dans l'ensemble des modules - Enjeux socio-juridiques, Droit social et du travail, Droit international, droit comparé et cultures juridique :

Module Droit public : État, gouvernance et intérêt public

- JUR5506 Contentieux administratif
- JUR5516 Droit de l'administration régionale et municipale
- JUR5521 Droit fiscal
- JUR5526 Droit de la preuve et de la procédure pénale
- JUR5532 Droit pénal avancé
- JUR5621 Droit constitutionnel avancé

Module Droit privé, du patrimoine et de l'entreprise

- JUR3226 Droit des assurances
- JUR5484 Droit des contrats
- JUR5553 Droit des rapports pécuniaires familiaux
- JUR5554 Droit des successions et des fiducies
- JUR5557 Droit judiciaire II
- JUR5561 Droit des affaires II
- JUR5566 Marchés financiers et financement de l'entreprise
- JUR5574 Priorités, hypothèques et publicités des droits
- JUR5576 Droit de la faillite et de l'insolvabilité
- JUR5577 Droit international privé

Module Enjeux socio-juridiques

- JUR6111 Droit et Intelligence artificielle
- JUR6115 Modes contemporains d'organisation de la justice
- JUR6522 Droit des enfants et de la protection de la jeunesse
- JUR6526 Femmes et droit
- JUR6531 Droit carcéral
- JUR6537 Droit de l'immigration
- JUR6541 Droit, peuples autochtones, et État canadien
- JUR6546 Droit du logement
- JUR6551 Droit de l'environnement
- JUR6556 Droit de la consommation
- JUR6561 Droit de la santé et des services sociaux
- JUR6596 Droit de la propriété intellectuelle
- JUR6639 Droit psychiatrique
- JUR6641 Droit des professions
- JUR6646 Droit civil et biotechnologies

Module Droit social et du travail

- JUR6517 Régimes d'indemnisation du chômage et de dernier recours
- JUR6576 Arbitrage de griefs
- JUR6581 Droit des rapports individuels de travail
- JUR6593 Droit de la sécurité de la vieillesse et de la retraite
- JUR6616 Droit de la protection de la santé et de la sécurité au travail
- JUR6621 Régime d'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles
- JUR6626 Droit international et comparé du travail
- JUR6636 Droit international des droits économiques et sociaux de la personne

JUR6640	Droit des professions
Module Droit international et cultures juridiques	
JUR5586	Droit comparé
JUR5591	Droit des États-Unis d'Amérique
JUR5611	Droit du commerce international
JUR5616	Introduction à la Common Law
JUR6600	Droit international économique
JUR6631	Droit international de l'environnement
JUR6642	Droit pénal international, conflits et violences massives
JUR6643	Droit international des droits des enfants
JUR665X	Actualités du droit
JUR6651	La personne et le droit international
JUR6661	Droit de l'intégration européenne
Note : L'étudiant ne peut s'inscrire à des cours des modules qu'après avoir obtenu 24 crédits obligatoires.	

3- Quatre cours hors discipline choisis selon le projet de formation de l'étudiant. Au besoin, l'étudiant pourra consulter la direction de programme (12 crédits).

L'étudiant peut dans le cadre de leur cheminement dans le programme, compléter une concentration de premier cycle en Études féministes (code F002), en Études autochtones (F019), en Études ethniques (code F009) ou en Communication internationale (F022). L'étudiant qui souhaite s'inscrire dans l'une de ces concentrations doivent en avertir la direction de programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le présent règlement complète les règles du Règlement no. 5 sur les études de premier cycle.

PARTIE 1 : Cheminement dans le programme

1.Cours obligatoires au premier trimestre La personne étudiante doit s'inscrire dès le premier trimestre du programme aux cours JUR2502 Introduction à l'étude du droit et JUR2503 Introduction aux fondements du droit

2.Cours obligatoires au deuxième trimestre La personne étudiante doit s'inscrire dès le deuxième trimestre du programme au cours JUR2504 Méthodologie de la recherche juridique I.

3.Inscription aux cours de la série 3000, 4000, 50000 et 6000 La personne étudiante ne peut être inscrite à un cours des séries 3000, 5000 et 6000 sans avoir réussi au moins 24 crédits de la série 2000. Elle ne peut être inscrite à un cours de la série 4000 qu'après avoir réussi au moins 41 crédits en droit, dont 35 obligatoires.

4.Cours hors discipline Les cours hors discipline ne peuvent pas être des cours siglés JUR ou JUM, ni aucun autre cours comportant une part significative de notions juridique.

5.Durée maximale du programme La personne étudiante est admise au baccalauréat en droit pour une durée maximale de six (6) années, au-delà de laquelle l'engagement contractuel qui lie l'université à cette personne étudiante prend fin. Si la personne étudiante n'a pas terminé son programme à l'intérieur de cette durée maximale, la direction du programme peut autoriser la poursuite des études au-delà de cette période, selon la procédure et les conditions prévues au Règlement no. 5 sur les études de premier cycle.

6.Absence d'inscription pendant trois (3) trimestres consécutifs La personne étudiante qui n'a été inscrite à aucun cours du programme de baccalauréat en droit pendant trois (3) trimestres consécutifs devra obligatoirement s'inscrire au trimestre suivant, y compris le trimestre d'été, sans quoi son dossier devient inactif. La direction du programme peut autoriser une absence au-delà de cette période, aux conditions prévues au Règlement no. 5 sur les études de premier cycle.

7.Concours de plaidoirie Les concours de plaidoirie (JUM463X Concours interuniversitaire ou JUM466X Concours interuniversitaire) comportent trois (3) crédits (JUM463X Concours interuniversitaire) ou six (6) crédits (JUM466X Concours interuniversitaire). Les concours de six (6) crédits se déroulent sur deux trimestres consécutifs, aux trimestres d'automne et d'hiver. La personne étudiante souhaitant participer à un concours de plaidoirie doit soumettre sa candidature dans le cadre du processus de sélection se déroulant au trimestre d'été qui précède le concours.

La personne étudiante doit surveiller l'affichage sur le site web du Département des sciences juridiques pour connaître les dates et les modalités de sélection. Une fois sélectionnée, la personne étudiante s'engage à respecter les exigences modalités requises pour participer au concours.

8.Nombre maximal de crédits par trimestres La personne étudiante ne peut s'inscrire à plus de 17 crédits aux trimestres d'automne et d'hiver, ni à plus de 6 crédits au trimestre d'été. Exceptionnellement, avec l'autorisation de la direction du programme, elle peut, lors de son dernier ou avant-dernier trimestre, s'inscrire à 18 crédits à l'automne ou à l'hiver, ou à 9 crédits à l'été. Les personnes inscrites à un concours de plaidoirie (JUM463X Concours interuniversitaire ou JUM466X Concours interuniversitaire) ne peuvent toutefois pas se prévaloir de cette exception.

PARTIE II : Demandes de reconnaissances d'acquis

Principes généraux

9.Reconnaissances d'acquis pour les cours du programme Une reconnaissance d'acquis ne peut être accordée que pour un cours qui figure au descripteur officiel du baccalauréat en droit, sauf pour les cours hors discipline.

10. Programmes dans lesquels les cours doivent avoir été réussis Les cours de droit obligatoires ou optionnels peuvent faire l'objet d'une reconnaissance d'acquis s'ils ont été suivis :

1. dans un autre programme de baccalauréat en droit;
2. dans un programme de cycles supérieurs en droit;
3. dans le cadre du Certificat en droit social et du travail offert à l'UQAM.

Les cours hors discipline peuvent faire l'objet d'une reconnaissance d'acquis s'ils ont été suivis dans tout programme universitaire de premier cycle ou de cycles supérieurs.

Cours et situations non admissibles

11.Exclusions absolues En aucune circonstance une reconnaissance d'acquis ne sera du fait d'avoir réussi :

1. un cours siglé JUR de la série 1000 (JUR1XXXX) ou de tout autre cours de droit dans un programme (baccalauréat ou autre) qui n'est pas offert par une faculté de droit;
2. un cours dans le cadre d'un programme de certificat général ou spécialisé offert par quelque faculté de droit, exception faite du programme de certificat en droit social et du travail offert à l'UQAM;
3. un ou des cours dans le cadre d'un diplôme d'études collégiales (DEC) techniques (3 ans), y compris ceux d'un programme d'études collégiales en techniques juridiques;
4. un cours stage crédité.

Par ailleurs, aucun cours de la série Approche pratique, clinique et intervention socio-juridique ne peut faire l'objet d'une reconnaissance d'acquis.

Cours suivis dans une autre université pendant le baccalauréat en droit

12.Cours suivis dans une autre université pendant le baccalauréat en droit

Aucune reconnaissance d'acquis ne peut être accordée pour les cours suivis dans une autre université pendant le baccalauréat en droit.

La personne étudiante qui souhaite suivre un cours pendant son baccalauréat en droit doit préalablement faire une demande d'autorisation d'études hors établissement auprès du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI).

Seuls les cours hors discipline peuvent être suivis dans une autre université. Exceptionnellement, la direction du programme peut autoriser la personne étudiante à suivre un cours de droit optionnel dans une autre université si :

1. ce cours n'est pas offert à l'UQAM d'ici la fin de son programme;
2. la personne étudiante démontre que ce cours est essentiel à son cheminement.

Procédure et conditions pour une reconnaissance d'acquis

13. Procédure pour la demande de reconnaissance d'acquis La personne étudiante admise au programme de baccalauréat en droit et qui désire obtenir des reconnaissances d'acquis doit déposer une demande à la direction du programme, accompagnée des pièces justificatives. L'étude des demandes se fait au cas par cas, et il n'existe ni droit acquis ni automatisme en matière de reconnaissance d'acquis.

14. Délais pour le dépôt de la demande La demande de reconnaissance d'acquis pour des activités antérieures doit être déposée le plus tôt possible après l'inscription, sous peine de se voir refuser l'accès à des cours exigeant des préalables. Toute demande soumise après la fin du premier trimestre du programme sera refusée.

15. Note requise pour une reconnaissance d'acquis Lorsqu'une demande de reconnaissance d'acquis est faite pour des cours suivis dans une autre faculté de droit, les règles suivantes s'appliquent en plus de celles prévues aux présents règlements et au Règlement no. 5 sur les études de premier cycle de l'UQAM :

1. si la personne étudiante fait la preuve d'une moyenne cumulative dans son programme précédent supérieure ou égale à 3 sur 4,3 (soit la note littérale B), la direction du programme pourra reconnaître les cours réussis avec des notes supérieures ou égales à C (2 sur 4,3);
2. dans le cas contraire, la direction du programme ne pourra reconnaître que les cours réussis avec des notes supérieures ou égales à B (3 sur 4,3).

16. Délais maximaux pour la validité

Aucune reconnaissance d'acquis ne sera accordée :

1. Pour les cours de droit suivis et réussis depuis plus de six (6) ans, sans égard à la note obtenue;
2. Pour les cours hors discipline suivis et réussis depuis plus de dix (10) ans.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Après l'obtention du baccalauréat, la personne étudiante qui veut être admise à la pratique du droit à titre d'avocat ou de notaire doit satisfaire soit aux exigences du Barreau du Québec, notamment réussir le programme de formation professionnelle de l'École du Barreau, soit aux exigences de la Chambre des notaires du Québec, notamment compléter des études universitaires de deuxième cycle (un an d'études) en droit notarial. Compte tenu de la nature des études en droit, une connaissance fonctionnelle de l'anglais est recommandée et les personnes étudiantes doivent s'attendre à devoir lire des textes en anglais.

DESCRIPTION DES COURS

FPD5000 Activité de simulation des Nations Unies

Activité qui vise la préparation et la participation des étudiants à la conférence du «National Model United Nations» (NMUN) qui se déroule au printemps de chaque année à New York. L'objectif est de permettre aux étudiants d'acquérir une expérience pratique des travaux des Nations Unies. L'activité comprend une série de conférences, cours,

ateliers préparatoires soumis à un processus régulier d'évaluation de même que la participation active sur les lieux mêmes de l'édifice des Nations Unies dans le cadre des travaux et représentations pratiques.

Conditions d'accès

Aux fins de l'inscription à l'activité ouverte au trimestre d'hiver, les étudiants doivent s'inscrire dans le processus de sélection de l'automne et participer aux rencontres préliminaires et activités préparatoires; Avoir complété au moins 45 crédits dans le programme à la fin du trimestre d'automne; Et obtenir l'autorisation de la direction du programme d'études.

Préalables académiques

POL4411 Organisations internationales: l'ONU et ses institutions spécialisées ou POL4412 Les organisations internationales, l'ONU et ses institutions spécialisées; JUR1042 Introduction au droit des relations internationales ou JUR3503 Droit international public

JUM440X Activités juridiques appliquées

Développement des connaissances, habiletés et aptitudes requises par le travail de recherche et d'analyse juridique appliquées à l'élaboration de dossiers spécifiques. Participation structurée et supervisée à des activités juridiques appliquées telles que le programme Pro Bono, le programme Innocence et autres. Implication directe de l'étudiant dans des dossiers concernant des questions de nature juridique soulevées par des groupes communautaires ou des ONG québécoises ou canadiennes. Collaboration spéciale au travail d'un avocat ou d'une avocate ayant accepté le mandat d'étudier le dossier pénal d'une personne aux fins de faire valoir son innocence. Participation à diverses activités préparatoires à la conception et à l'exécution de dossiers judiciaires.

Conditions d'accès

Avoir obtenu 41 crédits, dont 35 obligatoires

JUM450X Tribunal-école

Objectifs

L'objectif du cours consiste à familiariser l'étudiant avec la représentation devant les tribunaux judiciaires et administratifs et d'exposer l'étudiant à la préparation du dossier, aux techniques d'interrogatoire, aux plaidoiries écrite et orale, etc.

Sommaire du contenu

Ce cours à contenu variable sera arrêté par l'Assemblée départementale selon les champs de spécialisation des professeurs invités.

Préalables académiques

JUR3511 Droit judiciaire I

JUM463X Concours interuniversitaire

Objectifs

Préparation d'un mémoire d'appel et plaidoirie du mémoire devant un tribunal-école dans le cadre de compétitions regroupant plusieurs universités, ou autres concours de plaidoirie et négociation de même nature agréés par la direction du programme. Préparation et conduite d'une négociation ou d'une médiation dans le cadre de compétitions regroupant plusieurs universités ou autres concours de même nature agréés par la direction du programme.

JUM466X Concours interuniversitaire

Objectifs

Préparation d'un mémoire d'appel et plaidoirie du mémoire devant un tribunal-école dans le cadre de compétitions regroupant plusieurs universités tels le Tribunal-école Pierre-Basile Mignault en droit civil, la Coupe Gale en droit pénal et constitutionnel, le Concours Charles-Rousseau en droit international, ou autres concours de même nature agréés par la direction du programme. Préparation et conduite d'une négociation ou d'une médiation dans le cadre de compétitions regroupant plusieurs universités dont le Concours Jean Pictet en droit international humanitaire, ou autres concours de même nature agréés par la direction du programme.

JUM4810 Stage I**Objectifs**

Le stage est une insertion supervisée dans un milieu de pratique juridique professionnelle pendant un semestre à raison d'un jour par semaine; le stage est renouvelable.

Sommaire du contenu

Le stage d'observation vise à initier l'étudiant aux différentes activités que comporte la pratique dans le milieu où s'effectue le stage pour lui permettre de développer des connaissances, habiletés et attitudes requises par le travail de juriste. L'étudiant peut proposer un lieu de stage ou soumettre sa demande au programme qui veillera à lui proposer un tel lieu à partir de la banque de stages. À l'issue du stage, l'étudiant devra rédiger un rapport final.

JUM4820 Stage II**Objectifs**

Le stage est une insertion supervisée dans un milieu de pratique juridique professionnelle pendant un semestre à raison d'un jour par semaine; le stage est renouvelable.

Sommaire du contenu

Le stage d'observation vise à initier l'étudiant aux différentes activités que comporte la pratique dans le milieu où s'effectue le stage pour lui permettre de développer des connaissances, habiletés et attitudes requises par le travail de juriste. L'étudiant peut proposer un lieu de stage ou soumettre sa demande au programme qui veillera à lui proposer un tel lieu à partir de la banque de stages. À l'issue du stage, l'étudiant devra rédiger un rapport final.

JUM5010 Clinique de droit international des droits de la personne I**Objectifs**

Ce cours permet à l'étudiant ou l'étudiante de s'impliquer dans les activités d'une clinique de droit international des droits humains.

Sommaire du contenu

Sous la supervision immédiate des enseignants et enseignantes, les équipes étudiantes participent à la réalisation de véritables dossiers de défense des droits humains, en collaboration avec des organisations partenaires. Selon les dossiers, les étudiantes et étudiants pourront être appelés à contribuer à l'établissement d'une stratégie d'intervention, à faire des recherches quant à l'application de certaines normes de droit international des droits humains dans des contextes factuels, à rédiger des rapports ou des projets de plaintes, de mémoires ou d'autres procédures ou à contribuer au renforcement des capacités des défenseuses et défenseurs des droits humains. Au terme de ce cours, les étudiantes et étudiants auront acquis des compétences concrètes relatives aux méthodes, stratégies et procédures de la pratique du droit international des droits humains.

Conditions d'accès

Avoir complété un cours en droit international public ou en droit international des droits de la personne; Avoir accumulé le nombre de crédits requis pour être admissible à un stage dans leur programme respectif; Obtenir l'autorisation de la direction de son programme.

Préalables académiques

JUR3503 Droit international public ou JUR6636 Droit international des droits économiques et sociaux de la personne ou JUR6651 La personne et le droit international

JUM5020 Clinique de droit international des droits de la personne II**Objectifs**

Ce cours permet à l'étudiant ou l'étudiante de s'impliquer dans les activités d'une clinique de droit international des droits humains.

Sommaire du contenu

Sous la supervision immédiate des enseignants et enseignantes, les équipes étudiantes participent à la réalisation de véritables dossiers de défense des droits humains, en collaboration avec des organisations partenaires. Selon les dossiers, les étudiantes et étudiants pourront être

appelés à contribuer à l'établissement d'une stratégie d'intervention, à faire des recherches quant à l'application de certaines normes de droit international des droits humains dans des contextes factuels, à rédiger des rapports ou des projets de plaintes, de mémoires ou d'autres procédures ou à contribuer au renforcement des capacités des défenseuses et défenseurs des droits humains. Au terme de ce cours, les étudiantes et étudiants auront acquis des compétences concrètes relatives aux méthodes, stratégies et procédures de la pratique du droit international des droits humains.

Conditions d'accès

JUR3503 Obtenir l'autorisation de la direction de son programme.

Préalables académiques

JUR3503 Droit international public ou JUR6636 Droit international des droits économiques et sociaux de la personne ou JUR6651 La personne et le droit international

JUR2502 Introduction à l'étude du droit**Objectifs**

L'objectif de ce cours est d'offrir à l'étudiant une initiation générale à l'étude du droit.

Sommaire du contenu

De façon plus spécifique, ce cours permet à l'étudiant de commencer à cerner les concepts de droit, d'État de droit et de justice. Au-delà de la présentation de ces concepts fondamentaux, le cours introduit l'étudiant à l'étude des thèmes suivants : l'État fédéral canadien, la séparation des pouvoirs, les traditions et systèmes juridiques, incluant ceux des peuples autochtones, le processus d'adoption des lois, des règlements et le fonctionnement de l'appareil judiciaire. Le cours aborde différentes expressions du vocabulaire juridique (par ex., action en justice, jurisprudence, jugement, loi, recours et requête). Au terme de ce cours, l'étudiant disposera d'un bagage de connaissances et de savoirs conceptuels et méthodologiques qu'il ou elle pourra mobiliser avec profit dès les premières semaines de sa formation.

JUR2503 Introduction aux fondements du droit**Objectifs**

L'objectif général de ce cours est de présenter le champ des études juridiques dans une perspective historique, sociale, philosophique et critique.

Sommaire du contenu

De façon plus spécifique, ce cours comporte une introduction aux différentes traditions et systèmes juridiques qui forment le(s) droit(s) canadien(s) et introduit l'étudiant aux répercussions de la création de l'État canadien (et ce qui y a concourru) sur le statut juridique et politique ainsi que sur les peuples autochtones et leurs ordres juridiques. Sont également abordés plusieurs courants théoriques (par ex., le pluralisme juridique, les approches critiques, le libéralisme politique, le positivisme juridique, le jusnaturalisme et les théories sociologiques), qui rendent compte, chacun à leur manière, du phénomène juridique. Ce cours présente la diversité des rôles et des représentations du droit au sein de la société : par exemple, le droit en tant que reflet des équilibres sociaux, en tant que vecteur d'équité et de justice sociale, en tant qu'outil de transformations sociales, mais aussi en tant que mode de domination. Enfin, sont envisagés certains enjeux indissociables du droit et de son étude (par ex., les rôles et responsabilités du ou de la juriste, les rapports entre droit et pouvoir, l'accès à la justice, etc.).

JUR2504 Méthodologie de la recherche juridique I**Objectifs**

L'objectif général du cours est de fournir à l'étudiant les enseignements et les outils nécessaires pour mener à bien un travail de recherche juridique rigoureux et en rendre compte, par écrit, dans une forme reconnue, qu'il s'agisse, par exemple, d'une note de service, d'un avis juridique ou encore d'un commentaire de loi ou d'arrêt.

Sommaire du contenu

De façon plus spécifique, à la fin de ce cours l'étudiant devra être en mesure d'effectuer une démarche complète de sélection, de repérage

et d'analyse des sources du droit pertinentes et d'utiliser efficacement, en bibliothèque et sur le web, les ressources de base de la recherche en droit. Ce cours sera aussi l'occasion pour l'étudiant de développer et de mettre en pratique ses compétences en matière d'analyse de texte, de synthèse de l'information et de communication tant à l'écrit qu'à l'oral. Enfin, ce cours initiera l'étudiant aux principaux modes de raisonnement juridique ainsi qu'aux principes qui président à l'interprétation des lois.

JUR2517 Théorie générale des obligations

Objectifs

L'objectif principal du cours est de permettre à l'étudiant d'avoir une connaissance des règles et principes juridiques entourant la naissance des obligations en droit civil québécois, et plus particulièrement du contrat.

Sommaire du contenu

Dans ce cours, l'étudiant est amené-e à analyser les règles tant substantielles que jurisprudentielles qui lui permettront de comprendre les outils juridiques du droit des contrats et de développer une approche critique sur les mécanismes de création des obligations, leur effet et leur contenu. Sont étudiés dans le cours : les sources des obligations (contrats; actes juridiques unilatéraux; quasi-contrats); la classification des obligations et des contrats; la formation, la validité, la nullité, les effets du contrat; l'interprétation du contrat; le principe de l'effet relatif du contrat et ses exceptions dont la promesse du fait d'autrui, la simulation et la stipulation pour autrui. Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de comprendre les règles relatives à la naissance des obligations et à la formation du contrat et de les appliquer afin de résoudre des problèmes juridiques.

JUR2518 Droit des biens et de la propriété

Objectifs

Ce cours a pour objectif l'acquisition des connaissances élémentaires dans le domaine du droit des biens et de la propriété, la maîtrise de ses principaux concepts, notions, principes et règles et d'assurer une meilleure compréhension des rapports juridiques qu'entretiennent les personnes avec les biens.

Sommaire du contenu

L'étudiant devra en outre être capable de résoudre des problèmes juridiques en utilisant les connaissances acquises et le raisonnement syllogistique. Enfin, ce cours est l'occasion d'une initiation à une approche historique et critique du droit des biens afin de comprendre la place et la fonction qu'occupe la propriété dans le droit civil mais aussi dans la construction des rapports sociaux. Sont étudiés dans le cours : la notion de patrimoine ; la notion et la qualification des biens ; le rôle central de la possession ; la notion, l'étendue et les limites du droit de propriété ; l'acquisition et les modifications de la propriété à travers l'étude de l'occupation, de l'accession et de la prescription acquisitive ; les modalités de la propriété à travers l'étude de la copropriété divisible et indivisible et du droit de superficie ; la notion et l'étendue des droits réels, tels les servitudes ou l'usufruit. Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de comprendre les concepts et notions du droit des biens et de résoudre des problèmes juridiques en développant une argumentation en droit civil.

JUR2522 Droit constitutionnel

Objectifs

L'objectif de ce cours est la compréhension des grands principes du droit constitutionnel canadien, dans une perspective à la fois de théorie et de pratique du droit.

Sommaire du contenu

Sources et évolution de la Constitution du Canada, incluant ses rapports avec les peuples autochtones. Sont étudiés dans ce cours : l'organisation et au fonctionnement de l'État, à travers la séparation des pouvoirs, la souveraineté parlementaire, le principe de primauté du droit et le constitutionnalisme, le fédéralisme et le partage des compétences, la position constitutionnelle des chartes des droits, les procédures d'amendement de la constitution et le contrôle judiciaire de la constitutionnalité des lois. Au terme du cours, l'étudiant aura développé

les compétences pour comprendre l'évolution du constitutionnalisme, les mécanismes de raisonnement constitutionnel ainsi que la portée des principes fondamentaux et leur application jurisprudentielle.

JUR2524 Droit des personnes et des familles

Objectifs

Ce cours vise la compréhension des notions fondamentales et des règles du droit des personnes et des familles, en permettant de poser un regard critique sur l'organisation des rapports sociaux et familiaux.

Sommaire du contenu

Ce cours abordera les enjeux juridiques posés par l'existence de la personne et les relations familiales en les situant dans leur contexte historique et sociologique. Sur le plan du droit des personnes, il aborde l'acquisition et la perte de la personnalité juridique, l'identification et les attributs de la personne physique ; la capacité juridique ; les droits de la personnalité et les droits civils fondamentaux, l'intégrité des personnes. Sur le plan du droit des familles, il aborde les régimes de conjugalité et leurs effets juridiques en cas de séparation, de divorce ou de décès. Il aborde également le droit de la filiation et les règles relatives à l'autorité parentale, incluant les pratiques parentales et familiales autochtones. Le cours est également l'occasion de développer la base d'outils critiques pour comprendre le droit des personnes et des familles comme une construction sociale traversée par les inégalités. Au terme du cours, la personne étudiante disposera d'un socle de connaissances en droit des personnes et des familles qui lui permettra de résoudre des problèmes juridiques, tout en développant une réflexion critique des règles et principes appris.

Modalité d'enseignement

Ce cours comporte des séances hebdomadaires de 3 heures en présence, sous forme d'enseignement magistral et d'échanges. Une heure additionnelle d'apprentissage est réalisée chaque semaine au moyen de matériel pédagogique diversifié (capsules, activités en ligne, etc.), en plus des lectures, travaux et évaluations normalement exigés dans le cadre du cours. L'ensemble des activités correspond à la charge d'apprentissage attendue pour un cours de 4 crédits, conformément au Règlement no 5 sur les études de premier cycle.

JUR2526 Droit social

Objectifs

Ce cours propose une introduction au droit social.

Sommaire du contenu

Il rend compte du contexte d'émergence du salariat, de la Question sociale, de l'État providence et des luttes (ouvrières, féministes, antiracistes notamment) qui sont à l'origine du droit social et des régimes de protection sociale et participent de leurs transformations. Le cours présente les principaux dispositifs juridiques mis en place pour répondre aux risques sociaux (vieillesse, chômage, maladie, accidents du travail, etc.), les assurances et politiques sociales, les droits sociaux et les débats juridiques qu'ils suscitent. À partir d'exemples concrets et d'actualité, il introduit l'étudiant à la pratique du droit social, aux litiges, aux enjeux de preuve, de procédure et aux questions d'accès aux droits sociaux. Au terme du cours, l'étudiant connaîtra les sources juridiques pertinentes, les principaux débats et les particularités du droit social et de sa pratique.

JUR2531 Droit administratif

Objectifs

Ce cours a pour objectif la maîtrise des sources et des fondements du droit administratif.

Sommaire du contenu

De façon plus spécifique, le cours aborde le contenu suivant : statut juridique, structure et organisation de l'Administration publique; bases constitutionnelles du droit administratif; principes généraux de droit public; classification des actes administratifs; fonction administrative et fonction juridictionnelle; pouvoir discrétionnaire et équité procédurale; actes réglementaires et actes internes; contrats administratifs; accès aux documents des organismes publics et protection des renseignements personnels; justice administrative et Tribunal

administratif du Québec; mécanismes de contrôle non juridictionnel de l'Administration publique. Au terme de ce cours, l'étudiant comprendra le fonctionnement des divers types d'institutions administratives et sera en mesure de résoudre les problèmes liés à la qualification juridique de leurs actes.

Préalables académiques
JUR2522 Droit constitutionnel

JUR2536 Droit pénal

Objectifs

Le cours a pour objectif l'acquisition des méthodes et des connaissances de base du droit pénal substantif et du raisonnement juridique appliqué à la détermination de la responsabilité pénale.

Sommaire du contenu

Les éléments suivants seront abordés de façon plus spécifique dans le cadre de ce cours : sources, contenu et évolution du droit pénal canadien; la structure et les éléments constitutifs de l'infraction pénale; les principes de la responsabilité, les moyens de défense et facteurs d'atténuation de la responsabilité; et le rôle de la Charte canadienne des droits et libertés par rapport au droit pénal. Ce cours vise aussi à jeter les bases d'une réflexion critique et informée sur le rôle du droit pénal dans la (re-)production d'inégalités dans la société canadienne, notamment par rapport aux peuples autochtones et populations marginalisées. Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'appliquer les notions juridiques apprises à une situation factuelle, de mieux connaître les rouages du système de justice pénale et d'avoir une réflexion approfondie sur certains enjeux comme les questions en lien avec la responsabilité.

JUR2562 Droit de la responsabilité civile

Objectifs

L'objectif général de ce cours est d'offrir une introduction au droit de la responsabilité civile qui tient compte de l'influence grandissante, en cette matière, du régime des droits et libertés fondamentaux.

Sommaire du contenu

Ce cours privilégie une approche qui interroge les fondements de la responsabilité civile à partir de ses concepts de base, soit la faute, le lien de causalité, le préjudice et la réparation. Le cours aborde aussi les thèmes suivants : la responsabilité du fait d'autrui, la responsabilité du fait des biens, la responsabilité solidaire et la responsabilité in solidum ainsi que les sources d'exonération et de limitation de la responsabilité civile. Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable d'apprécier une situation de fait de niveau intermédiaire en fonction des principes, des règles, des concepts et des recours du droit de la responsabilité civile.

Préalables académiques
JUR2517 Théorie générale des obligations

JUR3226 Droit des assurances

Objectifs

Ce cours offre une introduction générale au droit des assurances terrestres qui en interroge les fondements conceptuels, en particulier les concepts de risque, d'aléa moral, d'intérêt et de sinistre, ainsi que les principes de mutualisation des risques et les principes d'établissement et de financement des indemnités, lesquels sont à la base de tout système d'assurance, aussi bien public que privé.

Sommaire du contenu

Le cours porte plus spécifiquement sur la nature des contrats d'assurance de dommages ou de personnes, qu'ils soient individuels ou collectifs, sur les règles générales relatives à la formation, à l'exécution et à la résiliation de ces contrats, ainsi que les droits et obligations qui peuvent en découler pour les parties et les personnes concernées. Au terme du cours, l'étudiant pourra apprécier le rôle de l'assurance dans les sociétés contemporaines et sera en mesure d'appliquer le régime du droit des assurances québécois à une situation de fait de niveau intermédiaire.

JUR3503 Droit international public

Objectifs

L'objectif général de ce cours est de familiariser l'étudiant avec la nature, le fonctionnement et l'évolution historique et contemporaine du droit international public, y compris du point de vue du Québec et du Canada.

Sommaire du contenu

Le cours traite des sources (conventionnelles et non conventionnelles, ainsi que les moyens auxiliaires de détermination des règles de droit) et des sujets de ce droit (les États, les organisations internationales, les personnes privées et les peuples, y compris autochtones). Il présente également les grands régimes et mécanismes généraux de celui-ci (en particulier le droit des conflits internationaux, les modes de règlement des différends et le régime de la responsabilité internationale), et abordera les différents courants de pensée critique à son égard. Au terme de ce cours, l'étudiant devra avoir une connaissance assez précise et une appréciation critique de ces règles et institutions, ainsi que de leur rôle dans l'organisation des relations internationales.

JUR3506 Droit des rapports collectifs de travail

Objectifs

Ce cours vise à initier l'étudiant à l'étude du droit des rapports collectifs du travail au Québec. Le cours mettra en relief les fonctions du droit et les règles encadrant tant la liberté d'association, la syndicalisation et la négociation collective que le règlement des différends et des griefs et les moyens de pression.

Sommaire du contenu

À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable d'appliquer les règles de droit pertinentes à des situations concrètes. Il ou elle reconnaîtra l'impact de la constitutionnalisation de la liberté syndicale sur la négociation collective et le droit de grève, et comprendra le rôle des rapports collectifs de travail dans la participation sociale, la citoyenneté et l'autodétermination des travailleuses et des travailleurs.

JUR3511 Droit judiciaire I

Objectifs

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de maîtriser des notions fondamentales de la justice civile en première instance notamment : l'organisation des cours, chaque étape d'une instance dans la procédure contentieuse incluant les incidents, les particularités des rôles et pouvoirs respectifs des juges, des avocats et des parties tout au long du processus jusqu'au jugement, et le fonctionnement des modes privés de prévention et de règlement des différends (MPPRD).

Sommaire du contenu

Au terme du cours, l'étudiant devra pouvoir se situer dans l'instance et identifier les questions de droit et de faits pour chaque partie et formuler avec précision des arguments juridiques et factuels; l'étudiant devra pouvoir traiter des conditions, avantages et inconvénients des recours qui s'offrent aux parties, saisir les enjeux d'accès à la justice en matière civile, la justice participative, et les particularités de la Division des Petites Créances et de l'action collective.

JUR3521 Droit des affaires I

Objectifs

Ce cours a pour objectif la maîtrise de l'origine, du contenu et des sources du droit des affaires afin de préparer l'étudiant à des cours plus spécialisés dans ce domaine.

Sommaire du contenu

Plus particulièrement, le cours aborde les principaux modes d'organisation juridique de l'entreprise : entreprise individuelle, société contractuelle, société par actions, coopérative et organisation à but non lucratif; la publicité légale de l'entreprise; le financement par emprunt; la faillite, l'insolvabilité et la dissolution de l'entreprise. Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure pour une situation donnée, d'identifier et mettre en oeuvre les règles de droit pertinentes à partir des sources de droit applicables en droit des affaires.

JUR3526 Droit de la preuve civile et administrative

Objectifs

Ce cours vise l'acquisition des notions et des techniques liées à la preuve devant les tribunaux civils et administratifs.

Sommaire du contenu

Le contenu du cours porte sur les principes et les règles de la preuve : l'objet et le fardeau de la preuve, les éléments et les moyens de preuve (la connaissance d'office, l'écrit, le témoignage, la présomption, l'aveu, l'élément matériel), la pertinence et la recevabilité de la preuve, les questions liées aux droits fondamentaux et aux informations confidentielles, les enjeux liés à la preuve technologique, l'administration de la preuve avant et pendant l'instruction d'une affaire devant les tribunaux civils et administratifs. Au terme du cours, l'étudiant devra comprendre les concepts et règles relatifs à la preuve civile et administrative et être en mesure de les appliquer à des cas pratiques.

Préalables académiques

JUR3511 Droit judiciaire I

JUR3530 Interprétation des lois

Objectifs

L'objectif général de ce cours est de mettre en lumière le rôle important de l'interprétation dans le contexte de l'application de la loi.

Sommaire du contenu

De manière plus spécifique, le cours présente le cadre méthodologique et analytique qui préside à l'analyse des questions soulevées par l'interprétation législative, soit la question du sens et de la portée de la loi, la question des rapports entre les différentes sources de droit, en particulier les sources législatives, ainsi que les questions relatives à l'effet de la loi dans le temps et dans l'espace. Le cours met en relief les dimensions heuristique, rhétorique et politique du régime juridique de l'interprétation des lois au Canada tel qu'en lui-même et tel qu'il est mis en oeuvre. Au terme du cours, l'étudiant devra être capable de cerner les questions d'interprétation soulevées par un texte de loi et de présenter un argumentaire élaboré à partir du cadre méthodologique et analytique constitutif du droit de l'interprétation des lois au Canada afin d'apporter une réponse satisfaisante à ces questions.

JUR3536 Approfondissement du droit des obligations

Objectifs

L'objectif principal du cours est de permettre à l'étudiant d'avoir une connaissance des règles et principes juridiques du régime des obligations en droit civil québécois, et plus particulièrement du contrat.

Sommaire du contenu

Dans ce cours, l'étudiant-e est amené-e à analyser les règles tant substantielles que jurisprudentielles qui lui permettront de comprendre et de maîtriser les outils juridiques relatifs aux modalités d'exécution des obligations et à leur mode d'extinction. Sont étudiés dans le cours : les modalités d'exécution des obligations (exécution volontaire; exécution forcée en nature; exécution par équivalent pécuniaire; le recours en dommages intérêts); les formes de transmission des obligations, leurs conditions d'existence et les effets qui en découlent (obligations conjointes, indivisibles et solidaires). Une attention particulière est accordée aux règles relatives à la compensation, à la remise de dettes, à la novation, à la délégation ainsi qu'aux règles en matière de prescription extinctive. Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'utiliser les règles du régime des obligations et de les appliquer pour résoudre des problèmes juridiques.

Préalables académiques

JUR2517 Théorie générale des obligations.

JUR4516 Méthodologie de la recherche juridique II

Objectifs

Ce cours a pour objectif que l'étudiant maîtrise les étapes méthodologiques d'élaboration d'une stratégie de recherche et puisse transmettre, oralement et à l'écrit, les résultats de sa recherche.

Sommaire du contenu

De façon plus spécifique, le cours permet à l'étudiant de démontrer sa

capacité à travailler en équipe; d'effectuer de la recherche documentaire en droit; d'apprécier et d'analyser la documentation utilisée; de définir les objectifs d'un sujet de recherche; d'apprécier la pertinence d'un projet de recherche; de préparer et de communiquer, oralement et à l'écrit, les résultats de sa recherche de manière scientifique. À la fin de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de choisir et de délimiter un sujet de recherche, d'élaborer une problématique de recherche et d'en tirer les étapes méthodologiques nécessaires à sa réalisation, d'effectuer la recherche documentaire appropriée en lien avec le sujet choisi et les objectifs déterminés, d'analyser la documentation recueillie, d'élaborer un plan, de constituer une bibliographie, d'appliquer une méthode de références, de rédiger un texte de nature scientifique rendant compte de sa recherche et de présenter oralement les éléments principaux de sa recherche.

JUR4520 Droits et libertés de la personne

Objectifs

Ce cours vise à permettre de comprendre les enjeux de droits et libertés fondamentaux à travers différents domaines du droit, ainsi qu'à outiller l'étudiant pour intervenir en faveur de la défense des droits et libertés.

Sommaire du contenu

Les éléments suivants sont abordés de façon plus spécifique dans le cadre de ce cours : fondements et classification des droits et des libertés de la personne; évolution historique des droits au Canada et au Québec; champ d'application respectifs des chartes canadienne et québécoise, ainsi que de la Loi canadienne sur les droits de la personne; les dispositions limitatives et de dérogation; analyse approfondie de certains droits et libertés (notamment les libertés fondamentales, le droit à l'égalité et une introduction aux garanties juridiques), incluant des enjeux autochtones; normes et mécanismes internationaux de protection des droits. Au terme du cours, l'étudiant-e aura acquis la maîtrise et une capacité de réflexion sur la portée des droits et libertés de la personne ainsi que sur les outils juridiques qui permettent leur mise en oeuvre. L'évaluation comporte un travail de recherche en équipe.

Préalables académiques

JUR2522 Droit constitutionnel; JUR2526 Droit social; JUR2531 Droit administratif; JUR2536 Droit pénal

JUR5506 Contentieux administratif

Objectifs

Ce cours a pour objectif que l'étudiant maîtrise les principes et les règles encadrant le contrôle judiciaire de la légalité des actes de l'Administration publique.

Sommaire du contenu

De façon plus spécifique, le cours aborde: nature du contentieux administratif; fondement constitutionnel et sources du pouvoir de contrôle des tribunaux judiciaires; conditions de recevabilité et d'ouverture du contrôle : compétence, erreurs de droit et de fait, garanties procédurales; analyse des recours devant la Cour supérieure et les Cours fédérales; limites du contrôle judiciaire : théorie des questions politiques, légalité interne et normes de contrôle. Au terme de ce cours, l'étudiant aura les connaissances lui permettant d'utiliser les tribunaux judiciaires pour contrôler la légalité des divers types de décisions de l'Administration publique.

Préalables académiques

JUR2531 Droit administratif

JUR5516 Droit de l'administration régionale et municipale

Objectifs

Ce cours a pour objectif que l'étudiant maîtrise les sources et les problématiques du droit de l'administration régionale et municipale.

Sommaire du contenu

De façon plus spécifique, le cours aborde le contenu suivant : sources et contexte constitutionnel; organisation municipale et régionale: le territoire, les municipalités, les communautés régionales et

métropolitaines; fonctionnement de l'administration et démocratie locale; pouvoirs de l'administration en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire; les recours judiciaires propres au droit municipal; les nouvelles responsabilités en tant que gouvernement de proximité : adaptations aux changements climatiques, sécurité civile et protection de l'environnement. Au terme de ce cours, l'étudiant saisira les particularités et l'importance des diverses institutions administratives régionales et municipales.

Préalables académiques
JUR2531 Droit administratif

JUR5521 Droit fiscal

Objectifs

Ce cours offre une formation de base en matière de droit fiscal en se fondant sur la Loi canadienne de l'impôt sur le revenu.

Sommaire du contenu

Il concerne tant l'impôt des particuliers que celui des corporations. Les notions suivantes sont notamment enseignées : l'assujettissement à l'impôt; les sources de revenu; le calcul du revenu imposable; l'amortissement fiscal; le gain et la perte en capital. Au terme de ce cours, l'étudiant aura développé des compétences de base en droit fiscal et saura identifier des dimensions fiscales dans des problèmes relevant a priori d'autres domaines du droit.

Préalables académiques
JUR2531 Droit administratif

JUR5526 Droit de la preuve et de la procédure pénale

Objectifs

L'objectif de ce cours est d'introduire l'étudiant aux notions essentielles de la preuve et de la procédure en matière pénale et criminelle.

Sommaire du contenu

Les éléments abordés, de façon plus spécifique, sont : les fonctions et sources du droit de la procédure pénale, l'organisation du système judiciaire, les différentes étapes de la procédure (de l'arrestation à l'appel), les fonctions et sources de la preuve pénale; les règles d'admissibilité, le fardeau de la preuve, l'administration de la preuve ainsi qu'une introduction aux questions d'inégalité pour les peuples autochtones et les populations marginalisées, aux enjeux liés au rapport de force de l'état et à la protection des droits dans ce contexte. Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'appliquer les notions juridiques apprises à une situation factuelle, de connaître les règles de droit et les enjeux sociaux liés à la preuve et à la procédure pénale.

Préalables académiques
JUR2536 Droit pénal

JUR5532 Droit pénal avancé

Objectifs

L'objectif de ce cours est d'approfondir les connaissances en droit pénal relativement aux différentes infractions et aux principes de détermination de la peine.

Sommaire du contenu

Dans un premier temps, le cours porte sur différentes infractions et leurs contextes juridique, social et politique (les infractions contre la personne, contre les biens, relatives aux drogues, relatives à la conduite d'un véhicule à moteur, réglementaires, etc.). Dans un second temps, le cours porte sur les théories, les fondements, les principes de détermination et l'éventail des peines. Au terme de ce cours, l'étudiant devra avoir la capacité de réfléchir de manière critique et informée sur le rôle du droit pénal dans la (re-)production d'inégalités dans la société canadienne, notamment par rapport aux peuples autochtones et populations marginalisées.

Préalables académiques
JUR2536 Droit pénal

JUR5548 Droit des contrats

Objectifs

Ce cours vise à développer chez l'étudiant l'habileté juridique de déterminer les droits et les obligations des parties découlant de contrats ci-après énumérés.

Sommaire du contenu

Dans cette perspective et afin de permettre à l'étudiant de bien saisir les enjeux de ces contrats sur le plan juridique et socio-économique, un intérêt particulier sera accordé aux règles principales régissant les contrats suivants : la vente, le louage (à l'exception du bail d'un logement), contrat d'entreprise et de prestation de services, mandat, prêt, cautionnement. Au terme de ce cours, l'étudiant saura analyser ces règles de façon approfondie et prévoir les conséquences de leur application.

Préalables académiques

JUR2517 Théorie générale des obligations; JUR3536 Approfondissement du droit des obligations

JUR5553 Droit des rapports pécuniaires familiaux

Objectifs

L'objectif général du cours vise la compréhension des règles des rapports pécuniaires familiaux au Québec en permettant à l'étudiant de poser un regard critique sur les mécanismes privés de solidarités économiques familiales.

Sommaire du contenu

Cette analyse des règles régissant les rapports pécuniaires entre conjoints et dans les rapports familiaux mettra en lumière quelques institutions spécifiques du droit civil québécois, tels le patrimoine familial, la résidence familiale, la pension alimentaire, la prestation compensatoire, l'adoption, la modification et la dissolution des régimes matrimoniaux légaux et conventionnels ainsi que les libéralités entre vifs et à cause de mort entre conjoints et dans les rapports familiaux. Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de comprendre les enjeux pécuniaires issus des rapports familiaux et d'appliquer les règles du droit civil utiles pour résoudre des problèmes juridiques.

Préalables académiques

JUR2524 Droit des personnes et des familles

JUR5554 Droit des successions et des fiducies

Objectifs

L'objectif général de ce cours vise la compréhension des mécanismes juridiques et des règles du droit civil québécois en matière de droit des successions et de droit des fiducies en permettant à l'étudiant de poser un regard critique sur les mécanismes privés de redistribution des richesses.

Sommaire du contenu

Cette étude du droit des successions et du droit des fiducies permet de comprendre les règles présidant l'ouverture, la transmission, la dévolution, la liquidation et le partage des successions légales et testamentaires, les restrictions à la libre disposition de certains biens, la distinction du patrimoine de division et d'affection, la constitution des fondations et fiducies ainsi que l'administration du bien d'autrui. Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de comprendre la place centrale du patrimoine dans l'architecture du droit civil québécois et d'appliquer les règles du droit des successions et des fiducies pour résoudre des problèmes juridiques.

JUR5557 Droit judiciaire II

Objectifs

Ce cours explore les matières contenues aux Livres III à VIII du Code de procédure civile du Québec notamment : les matières non contentieuses (devant le tribunal et devant le notaire), les règles applicables en matière de droit des personnes et famille, les suites d'un jugement rendu en première instance dont la rétractation et la contestation (appel, le pourvoi en contrôle judiciaire devant la Cour Supérieure, la Cour d'appel et la Cour Suprême du Canada); les moyens d'exécution (volontaire et forcée) des jugements, les voies procédurales particulières (l'injonction), et les règles applicables à la

médiation et à l'arbitrage.

Sommaire du contenu

Au terme du cours, l'étudiant devra saisir les particularités des matières non contentieuses, particulièrement en droit des personnes et de la famille; identifier le moyen de contestation d'un jugement et l'instance pertinente; identifier les particularités de l'injonction, et les rôles et pouvoirs respectifs des parties et huissiers en matière d'exécution des jugements. L'étudiant comprendra les différences entre la médiation et l'arbitrage et les spécificités des règles applicables à ceux-ci.

JUR5561 Droit des affaires II

Objectifs

Ce cours a pour objectif la maîtrise des notions de base du droit fédéral et provincial des sociétés par actions.

Sommaire du contenu

Plus particulièrement, le cours aborde : la création et l'organisation de la société par actions; les règles de la publicité légale des entreprises applicables aux sociétés par actions; la structure du capital-actions et les transactions d'actions; le fonctionnement interne de la société par actions dont les règles applicables au conseil d'administration et aux assemblées d'actionnaires; les conventions d'actionnaires; la protection des actionnaires minoritaires; la dissolution et la liquidation. Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de saisir les différences entre le droit fédéral et provincial des sociétés par actions et d'appliquer les règles pertinentes afin de résoudre les problèmes soulevés dans une situation donnée.

Préalables académiques

JUR3521 Droit des affaires I

JUR5566 Marchés financiers et financement de l'entreprise

Objectifs

Ce cours a pour objectif que l'étudiant maîtrise des principes de base pour comprendre certains contrats et instruments de financement couramment utilisés en droit des affaires.

Sommaire du contenu

De façon plus spécifique, le cours aborde : les systèmes financiers; la typologie et la structure des marchés financiers; les lieux de négociation et la chaîne de traitement des titres; les modes d'investissement et le financement alternatif; les techniques de financement privé et public; le financement bancaire et l'appel public à l'épargne; les contrats et sûretés intervenant dans le financement; la loi sur les valeurs mobilières. Au terme de ce cours, l'étudiant comprendra le paysage financier et les aspects juridiques du financement de l'entreprise.

Préalables académiques

JUR3521 Droit des affaires I

JUR5574 Priorités, hypothèques et publicités des droits

Objectifs

L'objectif général de ce cours est de permettre à l'étudiant de comprendre les règles du droit civil québécois en matière de priorités, d'hypothèques et de publicité des droits et de mettre en perspective critique le rôle central du principe du gage commun des créanciers.

Sommaire du contenu

Seront étudiés dans le cours : la nature et le régime juridiques des priorités et des hypothèques, mobilières et immobilières, légales et conventionnelle; la constitution, les effets et l'extinction des droits hypothécaires, ainsi que les règles de la publicité des droits. Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de différencier les modes de sûretés, de comprendre le rôle de la publicité des droits et d'appliquer les règles de droit permettant de résoudre des problèmes juridiques.

Préalables académiques

JUR2518 Droit des biens et de la propriété

JUR5576 Droit de la faillite et de l'insolvabilité

Objectifs

Ce cours offre une introduction générale aux régimes juridiques applicables en cas d'insolvabilité ou de faillite personnelles ou commerciales.

Sommaire du contenu

Plus spécifiquement, l'étude des processus associés à la faillite et des acteurs y impliqués s'attache à mettre en lumière les fonctions de liquidation, de secours et de réhabilitation reconnues au droit contemporain de la faillite et de l'insolvabilité. Au terme du cours, en plus d'avoir acquis une connaissance des principes et règles de base du droit de la faillite et de l'insolvabilité, l'étudiant sera capable d'apprécier le rôle primordial de ces régimes dans les économies qui reposent sur le crédit ainsi que les décisions de politique qui sous-tendent ces régimes et leur mise en oeuvre par les acteurs y impliqués.

Préalables académiques

JUR3536 Approfondissement du droit des obligations

JUR5577 Droit international privé

Objectifs

Ce cours vise à comprendre les enjeux théoriques et pratiques soulevés par l'autorité des tribunaux nationaux et l'application du droit interne dans une situation internationale, c'est-à-dire une situation qui comporte un lien avec plus d'un système juridique étatique.

Sommaire du contenu

Le cours aborde : sources, fondements et méthode du droit international privé québécois; conflits de juridictions; conflits de lois; reconnaissance et exécution des jugements étrangers au Québec. Au terme du cours, l'étudiant devra être en mesure de comprendre et de critiquer les règles de droit international privé québécois applicables dans la plupart des domaines du droit privé, notamment le droit de la famille, le droit des obligations, le droit judiciaire et le droit commercial.

JUR5586 Droit comparé

Objectifs

L'objectif de ce cours est l'étude et l'analyse des traditions juridiques.

Sommaire du contenu

Ce cours aborde les grandes traditions juridiques et leurs caractéristiques, notamment: droit civil, Common Law, ordres juridiques autochtones, droit talmudique, droit islamique, droit confucéen et les micro-traditions. Ce cours est également l'occasion d'examiner des études de cas émanant des diverses traditions juridiques et de développer les habiletés liées à la méthodologie du droit comparé. Au terme de ce cours, l'étudiant cernera les apports du droit comparé dans l'élaboration du droit interne et du droit international.

JUR5591 Droit des États-Unis d'Amérique

Objectifs

Ce cours a pour objectif principal l'acquisition par l'étudiant des connaissances fondamentales du système et de la culture juridiques des États-Unis d'Amérique.

Sommaire du contenu

Le cours offre un panorama général : du système constitutionnel; du fédéralisme; de la séparation des pouvoirs et en particulier de la structure et du rôle des institutions juridiques et judiciaires; des sources du droit public et privé et des fondements de la Common Law américaine; des rapports entre le droit américain et les autres ordres juridiques; du rôle de l'avocat; de la culture du droit. Au terme du cours, l'étudiant saura repérer les règles de droit applicables, possédera les notions théoriques et méthodologiques nécessaires à la compréhension et à l'analyse critique du droit américain.

JUR5611 Droit du commerce international

Objectifs

Ce cours a pour objectif que l'étudiant maîtrise les principales notions juridiques requises pour la réalisation de transactions commerciales internationales (import/export).

Sommaire du contenu

De façon plus spécifique, ce cours aborde : les particularités générales des contrats en matière de vente internationale et d'accès aux marchés étrangers; les règles relatives au financement, au transport international des marchandises et aux procédures douanières. Au terme de ce cours, l'étudiant comprendra les règles juridiques fondamentales relatives à la circulation internationale des marchandises.

JUR5616 Introduction à la Common Law

Objectifs

Le cours offre une introduction générale à la tradition de Common Law dans la perspective des rapports de droit privé.

Sommaire du contenu

Le cours présente et interroge les caractéristiques institutionnelles (par ex., le juge, le jury), méthodologiques (par ex., le régime du précédent), axiologiques (par ex., le pragmatisme, une approche de la rationalité juridique ancrée dans l'histoire et centrée sur les cas) et substantives (par ex., l'obligation de diligence, la contrepartie, la fiducie) qu'on reconnaît classiquement à la tradition de Common Law. L'étude des caractéristiques d'ordre substantif vise plus spécifiquement à distinguer les schèmes conceptuels de Common Law et de droit civil, spécialement en droit de la responsabilité civile et en droit des contrats, ainsi qu'à montrer l'intérêt qu'il y a pour les civilistes québécois à maîtriser les schèmes conceptuels de la Common Law. Au terme du cours, l'étudiant sera notamment capable d'aborder un problème juridique de droit privé en fonction des méthodes, des schémas conceptuels et des règles de Common Law qui auront été étudiés en classe.

JUR5621 Droit constitutionnel avancé

Objectifs

Ce cours vise à approfondir les connaissances portant sur les principes et les concepts de la Constitution du Canada.

Sommaire du contenu

À travers des thèmes variables, l'étudiant pourra parfaire sa compréhension des mécanismes d'un État constitutionnel et de ses déclinaisons. L'accent pourra notamment être mis sur le fédéralisme, les enjeux autochtones, le droit constitutionnel comparé, les enjeux contemporains du constitutionnalisme ou encore l'interrelation entre la démocratie et la gouvernance. Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de mieux appréhender les dynamiques complexes du constitutionnalisme et d'en faire une analyse critique informée.

Préalables académiques

JUR2522 Droit constitutionnel

JUR6111 Droit et Intelligence artificielle

Objectifs

Ce cours a pour objectif principal la compréhension, dans une perspective interdisciplinaire, des enjeux juridiques, éthiques et moraux liés à l'avènement de l'intelligence artificielle (IA).

Sommaire du contenu

Le cours offre un panorama général : des problèmes de gouvernance publique et privée; des enjeux de responsabilité criminelle et civile; des implications de l'IA pour les décisions administratives, judiciaires, policières et militaires non-humaines ainsi que des problèmes d'imputabilité et de transparence liés à ces processus décisionnels prédictifs; des enjeux relatifs à la discrimination ainsi qu'à la protection des droits fondamentaux; des transformations du monde du travail dont celui des juristes; des dilemmes éthiques et moraux posés par l'IA tel que celui de la personnalité juridique des robots. Au terme du cours, l'étudiant possédera les notions théoriques et méthodologiques nécessaires à la compréhension et à l'analyse critique des enjeux juridiques liés à l'IA.

JUR6115 Modes contemporains d'organisation de la justice

Objectifs

Ce cours explore le phénomène contemporain de mutation des modes d'organisation de la justice et des services juridiques, notamment la gestion juridictionnelle et non juridictionnelle des conflits (devant et hors

les tribunaux), les tribunaux et programmes spécialisés, les mandats à portée limitée et les services en ligne.

Sommaire du contenu

Il s'intéresse tant au droit pénal qu'au droit civil et administratif et au droit pénal international. Les modèles de justice (alternative, réparatrice ou participative, par exemple) seront présentés en analysant les causes de leur popularité, leur champ d'influence et en proposant des pistes critiques eu égard aux conséquences de leur usage sur le droit et les droits. Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de situer l'impact différencié des modes variés d'organisation de la justice et de fourniture des services juridiques sur diverses populations, dont les plus vulnérables.

JUR6517 Régimes d'indemnisation du chômage et de dernier recours

Objectifs

Ce cours analyse la législation fédérale portant sur l'assurance-emploi (un régime d'assurance contre la perte d'emploi ou l'interruption de revenu) et la législation québécoise offrant aux personnes et aux familles une protection contre le dénuement total.

Sommaire du contenu

La pédagogie du cours favorise une étude législative, réglementaire, jurisprudentielle et contextuelle des législations concernées. De plus, il invite à l'identification des politiques publiques dites de contrôle social qui fondent l'état de la législation. Le contenu de ce cours porte sur la conditionnalité des bénéfices, l'activation de la main-d'œuvre ou la réduction des bénéfices et permet d'identifier les enjeux d'accès à la justice en matière de législations sociales. Au terme de ce cours, l'étudiant saura repérer et analyser les législations sociales destinées aux remplacements de revenu et leur impact social.

JUR6522 Droit des enfants et de la protection de la jeunesse

Objectifs

Ce cours a pour objectif la présentation et l'analyse critique des différents régimes juridiques liés à l'enfance et à la jeunesse.

Sommaire du contenu

Ce cours aborde : régime de protection de la jeunesse, système de justice pénale pour les adolescents, enjeux de représentation des enfants devant les tribunaux, protection des mineur-e-s au plan national et international (enlèvements internationaux, exploitation sexuelle, traite des enfants, travail des enfants, etc.), droit à l'éducation et à certaines questions liées au droit de la personne et de la famille dans le contexte particulier des enfants (droit au nom, obligation alimentaire, consentement au soin, filiation, adoption internationale, etc.) Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'appliquer les différents régimes juridiques abordés et sera en mesure de formuler une réflexion critique, particulièrement sur la place de l'enfant et de l'adolescent comme sujet de droit.

JUR6526 Femmes et droit

Objectifs

Ce cours analyse la reproduction des rapports de sexe et de genre dans la sphère juridique nationale et internationale, tant à l'égard de l'énonciation des règles juridiques que de leur interprétation.

Sommaire du contenu

À cette fin, il intègre différentes théories féministes du droit sur le droit dans l'examen des décisions des tribunaux et les règles d'administration de la justice. De plus, ce cours propose une perspective critique concernant les diverses stratégies juridiques et judiciaires destinées à la réalisation de l'atteinte de l'égalité des sexes. Le cours privilégie une approche thématique destinée notamment à l'exploration des problématiques suivantes : femmes et travail; femmes et famille; femmes et intégrité physique et psychologique; femmes et protection sociale; femmes et fiscalité et femmes et droit international. Au terme de ce cours, l'étudiant saura utiliser une perspective féministe critique afin d'apprécier les règles juridiques qui touchent au quotidien la vie des femmes.

JUR6531 Droit carcéral**Objectifs**

Ce cours vise l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques sur le système carcéral, sur les droits des personnes incarcérées de même que sur les normes applicables et leur interprétation jurisprudentielle.

Sommaire du contenu

Les thèmes abordés sont : les origines historiques et philosophiques de l'enfermement comme châtiment; le statut juridique des détenus; les conditions de détention, la discipline carcérale, l'isolement et les transfères; les libérations conditionnelles; l'incarcération des Autochtones, des femmes, des mineurs, des personnes trans*; l'intervention judiciaire en cas de violation des droits des détenus, l'habeas corpus et le contrôle judiciaire. Au terme de ce cours, l'étudiant connaîtra les normes législatives et administratives en droit interne et en droit internationale de même que l'évolution jurisprudentielle en droit carcéral. L'étudiant disposera également d'une compréhension des voies de recours administratifs et judiciaires et saura saisir la question de l'enfermement avec les domaines connexes, tels la criminologie, la science politique et la sociologie du droit, et avec d'autres branches du droit, tels le droit administratif et le droit constitutionnel.

JUR6537 Droit de l'immigration**Objectifs**

L'objectif du cours est d'amener la personne étudiante à saisir les concepts, les différents statuts migratoires, les fondements juridiques du droit de l'immigration au Canada et les outils nécessaires pour mieux saisir les principaux enjeux du droit de l'immigration et de la citoyenneté, ainsi que ceux liés à la pratique dans ce domaine dans une perspective de justice sociale.

Sommaire du contenu

Le cours introduit l'historique de la gouvernance de l'immigration au Canada, le contexte constitutionnel, les sources du droit de l'immigration. Au terme de ce cours, la personne étudiante maîtrisera les critères et les procédures menant à la résidence permanente, au séjour temporaire, et à l'obtention et la perte de la citoyenneté et aura acquis une connaissance détaillée des règles fédérales et provinciales ainsi que les différentes procédures de contrôle judiciaire des décisions administratives.

JUR6541 Droit, peuples autochtones, et État canadien**Objectifs**

L'objectif général de ce cours vise à analyser le droit canadien encadrant les rapports entre l'État et les nations autochtones tant comme véhicule du colonialisme que comme outil de rééquilibrage, en vue d'amorcer une réflexion sur le rôle du droit et des juristes dans la (re)construction des relations entre les nations autochtones et les institutions de l'État.

Sommaire du contenu

Ce cours vise spécifiquement à exposer l'étudiant à une diversité de normes, notamment la Loi sur les Indiens, la partie II de la Loi constitutionnelle de 1982, la Convention de règlement relatives aux pensionnats autochtones et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, tout en expliquant leur contexte d'émergence et d'application. Il introduit également l'étudiant aux ordres juridiques autochtones. Au terme de ce cours, l'étudiant saura comprendre et analyser ce champ du droit de manière critique et décloisonnée, ainsi qu'envisager son rôle à titre de juriste de façon éthique.

JUR6546 Droit du logement**Objectifs**

Ce cours propose une introduction à la discipline du droit du logement.

Sommaire du contenu

Centré sur le contentieux locatif, l'un des plus volumineux au Québec, il rend compte de son histoire, des principaux débats théoriques, de son contenu et présente les institutions politiques et judiciaires compétentes. Ce cours s'articule autour de quatre enjeux soit l'accessibilité (les politiques publiques, le contrôle des loyers, les HLM

etc.), les expulsions et l'itinérance, les enjeux de salubrité et d'inspections (garantie d'habitabilité, codes et règlements, les inégalités environnementales etc.), la discrimination (sexisme, racisme, condition sociale, enquête de crédit, listes noires, etc.). Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'identifier les sources juridiques pertinentes, les enjeux de preuve et de procédure et connaîtra les principaux débats juridiques que suscite le droit du logement.

JUR6551 Droit de l'environnement**Objectifs**

Ce cours a pour objectif que l'étudiant maîtrise les sources et les problématiques du droit de l'environnement, principalement celui en vigueur au Québec.

Sommaire du contenu

De façon plus spécifique, le cours aborde le contenu suivant : partage des compétences constitutionnelles en matière d'environnement; droit du développement durable ainsi que le droit à un environnement sain comme droit humain fondamental; mécanismes d'autorisation et de contrôle des projets ainsi que ceux d'information et de participation des citoyens; recours administratifs et judiciaires en matière de responsabilité civile et pénale du pollueur; pouvoirs des municipalités en la matière et l'encadrement juridique spécifique à certaines ressources ou problématiques environnementales. Au terme de ce cours, l'étudiant comprendra le rôle, les limites ainsi que les potentialités du droit dans la crise écologique actuelle.

JUR6556 Droit de la consommation**Objectifs**

Ce cours vise à favoriser la compréhension du contexte dans lequel se déplient les rapports de consommation, des problèmes juridiques qu'ils engendrent et des solutions que proposent la loi et la jurisprudence pour y pallier.

Sommaire du contenu

Ce cours est l'occasion d'envisager les principales normes d'encadrement du rapport de consommation (publicité, mise en marché, qualité, sécurité et prix des biens et des services), d'étudier les manières de les mettre en oeuvre (action individuelle ou collective, médiation traditionnelle ou en ligne) et de découvrir les raisons de les mobiliser (intérêts individuels, collectifs, environnementaux). Au terme du cours, l'étudiant sera ainsi en mesure d'identifier, d'appliquer et de critiquer les concepts fondamentaux du droit de la consommation.

JUR6561 Droit de la santé et des services sociaux**Objectifs**

L'objectif de ce cours est d'acquérir la maîtrise des sources et des problématiques spécifiques du droit de la santé et des services sociaux.

Sommaire du contenu

De façon plus spécifique, le cours aborde : constitution et privatisation du système de santé et des services sociaux; enjeux actuels d'accessibilité aux soins et services; droits et recours des usagers du système de santé et des services sociaux; directives médicales anticipées et aide médicale à mourir; obligations déontologiques des professionnels; confidentialité et secret professionnel; recours internes et ordres professionnels; responsabilité civile médicale et hospitalière; situations particulières ou exceptionnelles en droit de la santé et des services sociaux telles que quarantaine, vaccination obligatoire, expérimentation, transplantation. Au terme de ce cours, l'étudiant comprendra le rôle, les limites ainsi que les potentialités du droit en matière d'accès aux soins de santé et services sociaux, de même qu'en matière de responsabilité professionnelle.

JUR6576 Arbitrage de griefs**Objectifs**

Ce cours vise l'approfondissement des règles fondamentales dans le domaine de l'arbitrage de griefs en droit du travail québécois.

Sommaire du contenu

Il examine la juridiction et la compétence de l'arbitre; les règles de preuve et de procédure applicables; les règles de rédaction et

d'interprétation de la convention collective; les pouvoirs de réparation du tribunal d'arbitrage. Le cours s'attarde aux effets et à l'exécution de la sentence arbitrale ainsi qu'au contrôle de la légalité de celle-ci. Au terme du cours, l'étudiant connaîtra les grands principes de la jurisprudence arbitrale, comprendra la spécificité de l'arbitrage du grief, possèdera une réflexion sur les stratégies collectives auxquelles les travailleuses et travailleurs peuvent avoir recours pour défendre leurs droits et saura repérer les règles susceptibles d'être mobilisées à cette fin dans le domaine de l'arbitrage de griefs.

JUR6581 Droit des rapports individuels de travail

Objectifs

Ce cours vise à connaître le droit régissant au Québec le rapport salarial s'établissant entre un employeur et une personne salariée.

Sommaire du contenu

Le contenu du cours porte notamment sur : les fondements et les principes généraux qui sous-tendent le droit en vigueur; les règles de droit régissant le rapport salarial (droit commun, réglementation statutaire; droits fondamentaux); le rôle des différentes institutions administratives et juridictionnelles ayant pour mandat la mise en oeuvre des règles de droit étudiées; l'évolution souhaitée ou souhaitable du droit régissant le rapport salarial. Au terme du cours, l'étudiant comprendra le développement, le contenu et l'interrelation entre ces règles de droit et saura poser un regard critique sur le droit régissant le rapport salarial.

JUR6593 Droit de la sécurité de la vieillesse et de la retraite

Objectifs

Ce cours analyse les législations relatives aux régimes publics et privés de retraite au Canada et au Québec et aux véhicules d'épargne destinés à la retraite.

Sommaire du contenu

Ce faisant, il prend en compte les éléments de droit public et de droit privé qui fondent cette branche du droit, dont le droit fiscal. Le cours accorde une importance significative aux règles et à la gestion des régimes complémentaires de retraite et à l'évolution que ceux-ci sont appelé à connaître. Le cours s'attarde aussi aux enjeux discriminatoires qui sont à la clé de ces régimes. Enfin, il s'intéresse à la mobilité de la main-d'œuvre en contemplant les règles applicables aux travailleuses et travailleurs concernés. Au terme de ce cours, l'étudiant saura repérer et analyser les règles de droit public et de droit privé régissant les remplacements du revenu de travail à la retraite et celles qui garantissent un revenu de base à la retraite.

JUR6596 Droit de la propriété intellectuelle

Objectifs

Ce cours a pour objectif principal la maîtrise par l'étudiant du droit relatif à la protection juridique de la propriété intellectuelle au Canada et dans son contexte transnational.

Sommaire du contenu

Le cours offre un panorama général : des théories et fondements du droit de la propriété intellectuelle; du droit d'auteur, des brevets et des marques de commerce au Canada; des enjeux économiques, culturels et politiques qui sous-tendent le droit de la propriété intellectuelle; du contexte transnational dans lequel celui-ci trouve application. Au terme du cours, l'étudiant saura repérer les règles de droit applicables, possédera les notions théoriques et méthodologiques nécessaires à la compréhension et à l'analyse critique des enjeux juridiques relatifs à la protection juridique de la propriété intellectuelle au Canada.

JUR6600 Droit international économique

Objectifs

L'objectif général de ce cours est de familiariser l'étudiant avec les institutions économiques internationales et avec le droit économique international en général dans une perspective historique depuis la Seconde Guerre mondiale.

Sommaire du contenu

De façon plus spécifique, ce cours portera sur les règles et institutions

qui ont régulé le commerce des marchandises et des services ainsi que la libre circulation des capitaux ; sur celles qui ont œuvré à la protection de la propriété intellectuelle ; sur celles qui s'affichent comme étant au service du développement ; sur les distinctions historiques et contemporaines entre les institutions multilatérales, régionales et bilatérales ; puis sur les nouveaux enjeux du commerce international. Au terme de ce cours, l'étudiant devra avoir une connaissance assez précise de ces règles et institutions ; ainsi qu'une compréhension du contexte historique et des raisons ayant présidé à leur création, leur évolution et leur transformation.

JUR6616 Droit de la protection de la santé et de la sécurité au travail

Objectifs

Ce cours propose une étude critique du régime juridique québécois et canadien de la santé et de la sécurité au travail.

Sommaire du contenu

Il décrit les mécanismes de mise en oeuvre du régime : participation des travailleuses et travailleurs; inspection; adjudication; droit pénal. Le cours présente le droit de refus, le droit au retrait préventif et le droit au retour au travail après une lésion professionnelle. Il examine l'émergence des normes nationales et internationales en matière de santé et de sécurité du travail, s'arrêtant aux interactions entre les connaissances scientifiques et les normes juridiques. Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'identifier les approches permettant de promouvoir et de protéger la santé et la sécurité au travail de toutes et tous, de repérer les règles de droit qui y sont applicables et de faire de la représentation dans le domaine.

JUR6621 Régime d'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles

Objectifs

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de faire de la représentation dans le domaine de l'indemnisation des lésions professionnelles tout en étant en mesure de porter un regard critique sur le régime.

Sommaire du contenu

Le cours retrace les origines du régime d'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles en tant que régime sans égard à la faute. Il présente le financement du régime et explore ses interactions avec le régime de responsabilité civile ainsi que d'autres régimes étatiques d'indemnisation du préjudice corporel (accident d'automobile, victime d'acte criminel, etc.). Au terme du cours, l'étudiant saisira les particularités des recours médico-légaux, connaîtra les instances de révision et d'appel en matière de lésion professionnelle et reconnaîtra les enjeux soulevés par le règlement amiable des litiges dans le domaine.

JUR6626 Droit international et comparé du travail

Objectifs

Ce cours vise l'acquisition des notions de base et des méthodes de repérage et d'analyse du droit international et comparé du travail dans un contexte de mondialisation, de transnationalisation du droit et de transformations du travail, ainsi que la démonstration de l'utilité du droit international et comparé pour l'étude et la mise en oeuvre du droit québécois et canadien.

Sommaire du contenu

Le contenu du cours porte notamment sur : les instruments internationaux et régionaux relatifs au travail (OIT, etc.); la régulation du travail par les accords de commerce; les normes volontaires de régulation du travail; la comparaison de régimes juridiques nationaux. Au terme du cours, l'étudiant comprendra le développement, le contenu et l'interrelation entre ces régimes juridiques et aura développé des habiletés de recherche et d'analyse critique du droit international et comparé du travail.

JUR6631 Droit international de l'environnement

Objectifs

Ce cours a pour objectif que l'étudiant maîtrise le rôle et les mécanismes particuliers du droit international en matière de protection

de l'environnement.

Sommaire du contenu

De façon plus spécifique, le cours aborde le contenu suivant : évolution, sources, et principes du droit international de l'environnement; rôle du droit international de l'environnement dans la prise en compte des rapports entre le développement économique, la protection de l'environnement et le bien-être humain; réglementation des pollutions transfrontalières, responsabilité internationale des États pour dommages environnementaux et cadre normatif relatif à certains problèmes environnementaux globaux, notamment ceux liés aux changements climatiques, à la protection de la biodiversité et aux relations Nord-Sud. Au terme de ce cours, l'étudiant saisira les particularités des normes et institutions du droit international de l'environnement, tout en étant capable d'en faire une analyse critique.

JUR6636 Droit international des droits économiques et sociaux de la personne

Objectifs

Ce cours a pour objet l'internationalisation et l'universalisation des droits économiques et sociaux de la personne.

Sommaire du contenu

Il analyse de manière comparative la protection de ces droits dans les systèmes régionaux de protection des droits de la personne ainsi que les engagements des États en vertu des droits économiques et sociaux de la personne en droit international. Le cours propose enfin une exploration des conséquences des violations des droits économiques et sociaux de la personne par différents acteurs à l'échelle nationale et régionale. Au terme de ce cours, l'étudiant saura repérer et interpréter les nombreuses règles du droit international des droits de la personnes qui interagissent aux fins de la protection et de la défense des droits économiques et sociaux de la personne à titre de droits humains.

JUR6639 Droit psychiatrique

Objectifs

L'objectif de ce cours est d'acquérir la maîtrise des sources juridiques du droit psychiatrique ainsi que leurs implications pratiques et sociales.

Sommaire du contenu

Dans un premier temps : la psychiatrie comme outil de contrôle social; le développement historique du droit psychiatrique; la sur-institutionnalisation et la désinstitutionnalisation ; quelques pratiques hospitalières actuelles comme les mesures de contrôle (isolement, contentions, substances chimiques) et les électrochocs. Dans un second temps, le droit civil : la garde en établissement et l'autorisation de soins. Dans un troisième temps, le droit criminel : la non-responsabilité pour cause de trouble mentaux; l'incapacité à subir un procès; l'automatisme; les tribunaux spécialisés. Au terme de ce cours, l'étudiant aura développé une analyse critique et transversale de l'utilisation actuelle du droit psychiatrique.

JUR6640 Droit des professions

L'objectif du cours consiste dans l'acquisition des connaissances fondamentales relatives aux institutions et aux principes de responsabilité reliés à l'exercice des professions. Examen et analyse des règles régissant l'exercice d'une profession. Histoire et fonctions du droit professionnel. Aspects juridiques des organisations professionnelles: ordres, OPQ, conseil interprofessionnel, tribunal des professions. Examen des monopoles professionnels: exercice exclusif, titre réservé. Formation, conditions d'admission, champs de pratique, exercice illégal et conflits interprofessionnels. Règles de déontologie et droit disciplinaire professionnel. Responsabilité professionnelle et relations juridiques avec les usagers de services professionnels.

JUR6641 Droit des professions

Objectifs

Ce cours vise la familiarisation de l'étudiant avec les aspects théoriques et pratiques propres au droit professionnel au Québec.

Sommaire du contenu

Une attention particulière sera portée au processus disciplinaire

professionnel. Ce cours examinera les fondements du droit des professions. Ce cours envisage également les organisations et institutions professionnelles au Québec, les ordres professionnels ainsi que les mécanismes de protection du public. Le rôle et fonctions du syndic, du Conseil de discipline et du Tribunal des professions seront examinés ainsi que les règles et infractions déontologiques. Finalement, le cours est l'occasion d'examiner les monopoles professionnels, la question de l'exercice illégal et les spécificités propres à l'exercice d'une profession. Au terme du cours, l'étudiant saura déterminer et appliquer les règles de droit appropriées, analyser et comprendre la jurisprudence pertinente, comprendre et rédiger certaines procédures ainsi que déterminer les recours applicables.

JUR6642 Droit pénal international, conflits et violences massives

Objectifs

Ce cours examine le fonctionnement du droit pénal international (le droit international des crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocide et agression) au sein du système international.

Sommaire du contenu

Il aborde les liens entre le DPI et le droit international de recours à la force, le droit international humanitaire, le droit international des droits de la personne et la justice transitionnelle; les définitions des crimes et les principes fondamentaux; la compétence juridique (y compris de la compétence universelle); et les tribunaux internationaux (de Nuremberg, pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, jusqu'à la Cour pénale internationale) et mixtes (pour le Cambodge, pour Sierra Leone, etc.). Une attention particulière est apportée à la CPI (rôle des victimes et de la défense; coopération étatique; poursuite de la violence sexuelle; prétendue incompatibilité entre la paix et la justice; etc.). Au terme du cours, l'étudiant sera capable de réfléchir de manière critique et informée sur le rôle du DPI vis-à-vis la violence massive au sein du système international.

JUR6643 Droit international des droits des enfants

Objectifs

Ce cours vise à appréhender les fondements théoriques et juridiques de la protection de l'enfant au plan international.

Sommaire du contenu

Ce cours traite de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDC), incluant sa genèse, principes et notions fondamentales. Ce cours envisage également le contenu normatif du droit international des droits des enfants et les enjeux liés à leur mise en œuvre. Finalement, une analyse des problématiques concrètes de protection et de promotion des droits des enfants spécifiques est envisagée, en lien avec les protocoles facultatifs à la CIDC. Au terme de ce cours, l'étudiant maîtrisera la portée et le fonctionnement des mécanismes juridiques internationaux de protection et de promotion des droits de l'enfant et le rôle des différents acteurs étatiques et non étatiques et aura développer une réflexion critique sur les droits de l'enfant dans des contextes spécifiques.

JUR6646 Droit civil et biotechnologies

Objectifs

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant de comprendre que les évolutions scientifiques et biotechnologiques influencent la manière dont le droit civil appréhende le corps et le vivant.

Sommaire du contenu

Ce cours constitue un approfondissement des règles issues du droit des personnes, du droit des obligations, du droit des biens et du droit de la responsabilité civile permettant à l'étudiant-e de poser un regard critique sur l'évolution des concepts du droit civil et les enjeux socio-politiques liés aux avancées des biotechnologies. Le contenu de ce cours porte sur : procréation assistée (dons de gamètes, production d'embryons ex utero, diagnostics préimplantatoires, filiation), traitement du corps (don d'organes, expérimentation, produits humains, cadavres), augmentation des capacités physiques et cognitives, transhumanisme, développement d'entités incorporelles (patrimoine génétique, données personnelles) seront autant de thèmes abordés dans ce cours. Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de

développer une réflexion critique sur les concepts et notions du droit civil et de comprendre leur rôle créatif.

JUR6651 La personne et le droit international

Objectifs

Ce cours a pour objet les sources du droit international des droits de la personne, y compris celles issues des systèmes régionaux de protection de ces droits.

Sommaire du contenu

Le cours aborde notamment : les règles du droit coutumier; le droit international humanitaire; le droit des personnes déplacées et réfugiées; les traités généraux des droits de la personne et le droit des conflits et post-conflits. Au terme du cours, l'étudiant saura identifier les sources de la protection de la personne en droit international ainsi que les recours mis à la disposition des victimes par le droit international et pourra situer les usages en droit interne des sources et de la jurisprudence internationale.

JUR665X Actualités du droit

L'objectif du cours consiste à familiariser l'étudiant avec certaines questions juridiques d'actualité. Ce cours à contenu variable sera arrêté par l'Assemblée départementale selon les champs de spécialisation des professeurs invités.

JUR6661 Droit de l'intégration européenne

Objectifs

L'objectif du cours est de comprendre les divers mécanismes d'intégration européenne à travers l'étude des différents systèmes institutionnels européens et de la jurisprudence des cours de justice européennes.

Sommaire du contenu

Ce cours traitera : étude historique des diverses étapes des constructions européennes depuis 1958; étude du droit communautaire : des communautés européennes à l'Union européenne; intégration européenne et droits de la personne; perspectives et influence du modèle d'intégration européen. Au terme de ce cours, l'étudiant pourra faire la comparaison entre le modèle européen d'intégration et d'autres modes d'intégration régionale.

GRILLE DE CHEMINEMENT TYPE À TEMPS COMPLET**Exigences du programme (98 crédits) : cours obligatoires (59 crédits), cours optionnels (27 crédits), cours hors discipline (12 crédits)**

Session 1 (16 crédits)	JUR2502 et JUR2503	JUR2517	JUR2522	JUR2526	JUR2518
Session 2 (16 crédits)	JUR2504	JUR2531	JUR2536	JUR2562	JUR2524
Été 1 (3 crédits)	Cours obligatoire si offert ou un cours de l'un des cinq (1) modules de cours optionnels ou un cours (3) hors discipline				
Session 3 (15 crédits)	JUR3530	JUR3536 ou JUR3503	JUR3511	JUR3506	un cours de l'un des cinq (1) modules de cours optionnels ou un cours de la (2) série approche pratique, clinique et intervention socio-juridique ou un cours (3) hors discipline
Session 4 (15 crédits)	JUR3526	JUR3536 ou JUR3503	JUR3521	Un cours de l'un des cinq (1) modules de cours optionnels	un cours de la (2) série approche pratique, clinique et intervention socio-juridique ou un cours (3) hors discipline
Été 2 (3 crédits)	Un cours de l'un des cinq (1) modules de cours optionnels ou un cours de la (2) série approche pratique, clinique et intervention socio-juridique si offert ou un cours (3) hors discipline				
Session 5 (15 crédits)	JUR4520	Un cours de l'un des cinq (1) modules de cours optionnels	Un cours de l'un des cinq (1) modules de cours optionnels ou un cours de la (2) série approche pratique, clinique et intervention sociojuridique	Un cours de l'un des cinq (1) modules de cours optionnels ou un cours (3) hors discipline	Un cours de la (2) série approche pratique, clinique et intervention socio-juridique
Session 6 (15 crédits)	JUR4516	Un cours de l'un des cinq (1) modules de cours optionnels	Un cours de l'un des cinq (1) modules de cours optionnels ou un cours de la (2) série approche pratique, clinique et intervention sociojuridique	Un cours de l'un des cinq (1) modules de cours optionnels ou un cours (3) hors discipline	Un cours de l'un des cinq (1) modules de cours optionnels

Note: l'étudiant ne peut s'inscrire à des cours de la série 4000 qu'après avoir obtenu 41 crédits, dont 35 obligatoires.

(2) L'étudiant peut s'inscrire à des cours de la série approche pratique, clinique et intervention socio-juridique qu'après avoir obtenu 41 crédits, dont 35 obligatoires.

(3) Les cours hors discipline peuvent être suivis en tout temps; leur placement sur la grille est indicatif.

(1) L'étudiant ne peut s'inscrire à des cours ressortant des modules de cours optionnels qu'après avoir obtenu 24 crédits obligatoires.

Note: l'étudiant ne peut s'inscrire à des cours de la série 3000 qu'après avoir obtenu 24 crédits de la série 2000

GRILLE DE CHEMINEMENT TYPE - 3 COURS

Exigences du programme (98 crédits) : cours obligatoires (59 crédits), cours optionnels (27 crédits), cours hors discipline (12 crédits)

Session 1 (10 crédits)	JUR2502 et JUR2503	JUR2517	JUR2522
Session 2 (10 crédits)	JUR2504	JUR2524	JUR2536
Été 1 (3 crédits)	Cours obligatoire de la série 2000 si offert ou un cours (3) hors discipline		
Session 3 (9 crédits)	JUR2518	JUR2526	JUR2531
Session 4 (9 crédits)	JUR2562	JUR3536 ou JUR3503	JUR3511
Été 2 (3 crédits)	Cours obligatoire si offert ou un cours de l'un des cinq (1) modules de cours optionnels ou un cours de la (2) série approche pratique, clinique et intervention socio-juridique si offert ou un cours (3) hors discipline		
Session 5 (9 crédits)	JUR3526	JUR3536 ou JUR3503	JUR3530
Session 6 (9 crédits)	JUR3521	JUR4520	JUR3506
Été 3 (3 crédits)	Un cours de l'un des cinq (1) modules de cours optionnels ou un cours de la (2) série approche pratique, clinique et intervention socio-juridique si offert ou un cours (3) hors discipline		
Session 7 (9 crédits)	JUR4516	Un cours de l'un des cinq (1) modules de cours optionnels	Un cours de la (2) série approche pratique, clinique et intervention socio-juridique ou un cours (3) hors discipline
Session 8 (9 crédits)	Un cours de l'un des cinq (1) modules de cours optionnels	Un cours de l'un des cinq (1) modules de cours optionnels ou un cours de la (2) série approche pratique, clinique et intervention socio-juridique	Un cours de la (2) série approche pratique, clinique et intervention socio-juridique ou un cours (3) hors discipline
Été 4 (3 crédits)	Un cours de l'un des cinq (1) modules de cours optionnels ou un cours de la (2) série approche pratique, clinique et intervention socio-juridique si offert ou un cours (3) hors discipline		
Session 9 (9 crédits)	Un cours de l'un des cinq (1) modules de cours optionnels ou un cours (3) hors discipline	Un cours de l'un des cinq (1) modules de cours optionnels ou un cours de la (2) série approche pratique, clinique et intervention socio-juridique	Un cours de l'un des cinq (1) modules de cours optionnels ou un cours de la (2) série approche pratique, clinique et intervention socio-juridique
Session 10 (3 crédits)	Un cours de l'un des cinq (1) modules de cours optionnels ou un cours (3) hors discipline		

(1) L'étudiant ne peut s'inscrire à des cours ressortant des modules de cours optionnels qu'après avoir obtenu 24 crédits obligatoires.

(2) L'étudiant peut s'inscrire à des cours de la série approche pratique, clinique et intervention socio-juridique qu'après avoir obtenu 41 crédits, dont 35 obligatoires.

(3) Les cours hors discipline peuvent être suivis en tout temps; leur placement sur la grille est indicatif.

Note: l'étudiant ne peut s'inscrire à des cours de la série 3000 qu'après avoir obtenu 24 crédits de la série 2000.

Note: l'étudiant ne peut s'inscrire à des cours de la série 4000 qu'après avoir obtenu 41 crédits, dont 35 obligatoires.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 13/02/26, son contenu est sujet à changement sans préavis.

Version Hiver 2026